

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	28 (1957)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Le Château de Porrentruy : le règne d'un grand prince
<b>Autor:</b>	Calame, Paul
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825309">https://doi.org/10.5169/seals-825309</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Le Château de Porrentruy**

## **Le règne d'un grand Prince**

Il y avait grande animation en la bonne ville de Porrentruy et dans l'imposante demeure de Sa Grâce le prince-évêque de Bâle en ce matin de janvier 1580. Depuis des semaines, il en était ainsi. Depuis des semaines, Jean-Christophe Blarer de Wartensee, la Cour, le haut et le bas clergé, les seigneurs, les bourgeois, le peuple, la valetaille même étaient dans l'attente de l'événement qui devait consacrer l'étroite union de la personne et des Etats du prince-évêque de Bâle avec les cantons catholiques de la Suisse. La date de cet événement avait été longtemps cachée comme aussi les clauses d'un pacte qu'il fallait tenir secret pour ne point alerter les cantons réformés. Tout cela avait provoqué maints conciliabules, maintes discussions entre gens de haut lignage habitués aux subtilités et aux traquenards de la diplomatie. Jean-Christophe Blarer était un sage malgré sa jeunesse, un homme prudent, réfléchi, tenace, soucieux de sa réputation et de son influence. Ceux qui le connaissaient bien ou qui prétendaient le bien connaître affirmaient qu'il était en tout lieu et en toute circonstance en contact avec Dieu. Il était venu en ses Etats au printemps 1575, succédant à Melchior de Lichtenfels dont l'esprit conciliant, la bonté d'âme, un penchant naturel pour le pardon des offenses lui avaient valu maintes récompenses mais aussi maintes désillusions tant il est vrai qu'il est difficile, même à un prince de l'Eglise, de partager l'ivraie du bon grain. Tout de suite, le nouvel évêque révéla à son entourage, dignitaires de l'Eglise et de la Cour, autorités civiles de ses Etats, son caractère énergique ce qui n'excluait nullement une attitude fort digne. Jean-Christophe Blarer de Wartensee — comme il aimait qu'on l'appelât — était un esprit lucide que les tâches les plus ardues ne rebutaient pas. Ses collaborateurs directs s'étonnaient de sa puissance de travail et de cette espèce de contradiction qui le poussait, au gré de sa fantaisie ou des circonstances à vivre en toute humilité ou de se lancer dans des cérémonies qu'il présidait avec une aisance et une autorité toute naturelles. Ses gens, souvent, ne savaient pas où il se complaisait le mieux, si c'était dans sa chapelle à prier Dieu pour lui-même et ses sujets ou dans son palais, Son palais, il est vrai ne le satisfaisait pas entièrement. Il le trouvait indigne de son auguste personne et surtout de ceux qu'il allait recevoir en ce 11 janvier 1580 pour sceller avec solennité l'alliance qui dorénavant l'unirait aux sept cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Fribourg et Soleure. Il aurait voulu une demeure plus vaste, mieux agencée, plus cossue, plus noble dans sa présentation et plus artistiquement décorée. Il avait bien songé à la transformer dès son arrivée à Porrentruy mais il avait trouvé sa principauté en un tel état de désagrégation et si profondément troublée par le schisme religieux qu'ayant dû courir au plus pressé, il s'était

appliqué, pour la gloire de Dieu et pour la sienne, à régler des affaires pressantes et importantes avec Bâle, à rétablir l'ordre en ses Etats, à lutter efficacement contre les protestants dont l'influence grandissait. Ce projet de transformation, il le reprendrait plus tard. Pour l'heure, il fallait songer à accueillir les Suisses, leurs députés, dont le prestige et l'autorité étaient indiscutés, et les gentilshommes qui les accompagnaient avec empressement et courtoisie. Des ordres avaient été donnés et ces ordres avaient été strictement suivis. Sa Grâce avait convoqué « tous les sujets de la Châtellenie bourgeois et paysans garnis de leurs armes. Il leur avait même confié trois neuves bannières dont l'une était blanche avec une crosse rouge au milieu et il avait envoyé à la rencontre des Suisses, à une lieu de Porrentruy, entre les trois fins d'Alle de Cornol et de Courgenay, cinq lances de fantassins bien équipées, des arquebusiers et des piquiers que précédait son frère et de hauts dignitaires de la Cour épiscopale ». Et tandis que la rencontre des Suisses et des gens de l'évêque s'effectuait suivant un rituel parfaitement ordonné, que le canon tonnait du haut des murs et du haut des tours, chacun s'affairait au château pour mettre la dernière main aux préparatifs de la réception des Suisses, du clergé, des chefs militaires, des autorités civiles, des gentilshommes dont plus d'un méritait considération et estime. Les hôtes de Jean-Christophe Blarer trouvèrent une large hospitalité tant au château qu'en ville. La table fut abondante en mets variés. En de nombreux services on leur offrit du marcassin, des perdrix, des cailles et des pigeons le tout arrosé d'un vin capiteux d'Alsace où Sa Grâce possédait des vignes d'une haute réputation, et des vins de Bourgogne des meilleurs crus. Il en fut ainsi pendant trois jours jusqu'au lendemain de cette journée solennelle où, dans l'église paroissiale, les députés suisses et l'évêque, revêtu de ses habits sacerdotaux et entouré de ses officiers, de ses fonctionnaires ecclésiastiques et civils, « jurèrent l'alliance » qui devait lui valoir une lettre de félicitation fort élogieuse de Sa Sainteté le pape. Au matin du 14 janvier 1580, les dignes représentants des cantons suisses et leur suite quittèrent la résidence d'un prince qui s'était montré généreux, si généreux qu'il leur avait encore fait remettre, à l'heure du départ, « de belles coupes d'argent doré valant environ cent florins du Rhin tandis que les gentilshommes recevaient quinze florins chacun, les cavaliers neuf florins et les autres serviteurs six florins ».

Sur ces journées fastes qui laissèrent à chacun de ceux qui les avaient vécues un souvenir impérissable, les années passèrent. Jean-Christophe s'attacha à consolider ses positions, à augmenter son crédit, à reconquérir à la foi catholique ceux de ses sujets que les théories de Calvin, de Luther et de Farel avaient ébranlés et à travailler sans repos à se faire consacrer légitime et incomparable maître de ses Etats. Personnage d'une singulière valeur, il voulait régner sur un pays heureux. Sa réussite fut sa meilleure récompense. Mais, à côté de la grande politique qu'il suivait avec attention, celui que ses contemporains considéraient comme le plus grand prince qui ait jamais régné sur l'Evêché de Bâle, n'avait pas abandonné l'idée de se construire la maison dont il rêvait depuis longtemps. Les bâtiments qu'il occupait lui pesaient toujours davantage. Il voulut les transformer, les

embellir, leur donner ce cachet élégant de certaines demeures principales de France et d'Italie. Avec ses collaborateurs directs, des hommes de métier, des architectes, il prit contact, exposa ses plans, donna des ordres, fit établir des projets, des devis, s'intéressant à chaque détail. Il voulait un bâtiment aux larges proportion, bien équilibré, sans une faute de goût pour qu'on se plût à l'admirer. Sur ses conseils il vit alors naître, se construire puis s'épanouir une magnifique façade Renaissance percée de trois rangées de fenêtres aux linteaux décorés de coquilles toutes différentes les unes des autres mais dont la plus curieuse était cette fenêtre surmontée d'un animal fantasmagorique qui, au temps de la légende, vivait dans les bois qui couvraient la plaine entre Cornol, Fregécourt et Miécourt et qui était devenu dans les armes de l'Ajoie le symbole du courage, et de l'ardeur au combat. Il y avait encore cet étrange tonnelier assis à califourchon sur de larges douves pour mieux tenir son gobelet rempli d'un vin d'Alsace. Si la façade style Renaissance que, de son vivant et bien après sa mort, les amis des beaux-arts n'ont cessé d'admirer, lui donnait entière satisfaction, celui qu'on a appelé le Restaurateur de l'Evêché de Bâle entendait qu'elle abritât des appartements confortables et commodément meublés. En homme pratique, il fit installer à droite d'une des trois portes aux montants et linteaux sculptés, sa salle à manger dans laquelle il n'accueillait que des ecclésiastiques et des laïcs de qualité puis sa seconde table et deux autres salles à manger à l'usage des nombreux domestiques et serviteurs qu'il avait à son service. Par un escalier en colimaçon, sur lequel il fit graver la date de 1591 comme étant celle de sa toute puissance, on put atteindre le premier étage que traversait un large corridor sur lequel s'ouvraient des appartements où l'air et la lumière pénétraient sans encombre. Toutes les pièces de ces appartements communiquaient entre elles et le coup d'œil était fort plaisant quand on embrassait en enfilade par les portes ouvertes la longue perspective des chambres. Tout cela était fort beau, certes, fort élégant mais insuffisant pour un prince du Saint-Empire germanique. Il songea dès lors à lui-même et fit aménager au deuxième étage son appartement, sa chambre à coucher, précédée comme c'était l'usage de celle, plus étroite, de son valet. Sa chambre à coucher ne manquait pas de confort mais elle était simplement meublée. Il en était autrement de la salle du trône. La salle du trône était l'orgueil de Jean-Christophe Blarer qui pouvait, en la contemplant, s'enorgueillir de son bon goût et se féliciter de ses largesses. Mais qu'aurait-il dit s'il avait connu la salle du trône du Prince de Wangen ? Cette salle, nous disent les chroniqueurs du temps, avait quatre croisées prenant jour sur la cour. Le plafond n'était point gypisé comme ceux des autres étages, mais il était en boiserie à fonds gris ornée de sculptures et rehaussée de dorures. Les parois étaient tendues en damas violet, broché d'or avec des baguettes dorées. Les meubles en bois aussi doré, étaient recouverts de la même étoffe avec les franges d'or. Les rideaux en damas et franges semblables se relevaient comme des stores au moyen de gros cordons de soie et se drapaient en festons. On les appelait des rideaux à l'ange. Il y avait de belles glaces à tous les trumeaux, avec des consoles en marbre. Une grande cheminée aussi en marbre ser-

vait à chauffer la salle pour les réceptions d'hiver. Des dessus de portes sculptés représentaient des trophées de chasse, de pêche, d'agriculture. Les parois étaient ornées des portraits de certains princes-évêques et au milieu de cette vaste salle, le trône couvert d'un baldaquin avait grande allure.

Avec le palais de la résidence et les merveilles qu'il contenait il y avait d'autres bâtiments : la Chancellerie, ses cachots des Sept Pucelles, la Tour du Coq, construction massive crevée de meurtrières étroites sur la façade de laquelle Jean-Christophe Blarer avait fait peindre de colossale grandeur un coq rouge vif dans un écu blanc. C'étaient là ses armoiries qui portaient d'argent en coq de gueules et qui avaient pour pendant celles de l'Evêché de Bâle : d'argent à la crosse de gueules. On les voyait de très loin. Elles faisaient grand effet. Il y avait encore en prolongement de cette tour un pavillon qu'on appela plus tard le pavillon de la princesse Christine en souvenir du séjour qu'y fit cette tante de Louis XVI, abbesse de Remiremont, du chapitre des dames nobles. La princesse Christine passa là une quinzaine de jours, à s'amuser, à chasser, du cabriolet où ses valets avaient grand-peine à la hisser tant elle était impotente et de forte taille. Cette demeure d'un seul étage, d'où on jouit d'une très belle vue sur le vieux Porrentruy, ses toits, ses rues et ruelles, ses remparts, avait été construite, grâce aux libéralités de Christophe Blarer, sur les ruines de l'incendie de 1697 avec des pierres de taille des carrières de Bourrignon pour y organiser des réceptions. Mais il y avait du même côté un autre bâtiment, la maison Lupach — dont l'origine n'a jamais été expliquée — dans lequel on peut encore voir les armoiries d'un des successeurs de l'évêque Blarer de Wartense, entourées de coquilles, de fleurons, de motifs stylisés, bien perdus dans un décor terne, froid, peu sympathique d'une chapelle abandonnée.

Jean-Christophe Blarer de Wartense, épuisé par le travail, mourut en 1608, laissant le souvenir d'un prince puissant, d'un excellent administrateur, d'un illustre serviteur de la Sainte Eglise, d'un grand bâtisseur qui ne se contenta pas de restaurer son château, mais qui fit construire sur les pentes de la colline qui domine la plaine de l'Allaine son fameux et sévère Collège des Jésuites pour pouvoir, a-t-on prétendu, mieux embrasser sa capitale d'un seul regard et de divers endroits la mieux surveiller et la mieux tenir sous sa coupe.

### Projet de transformation du château

En l'an 1775, le prince Frédéric de Wangen eut l'idée de rénover la résidence de ses prédécesseurs pour l'adapter aux goûts du jour et aux brillantes réceptions qu'il entendait y donner. Or, il y avait à cette époque à Porrentruy un architecte de talent, François Paris dont les œuvres demeurées intactes témoignent de son bon goût, de sa formation artistique solide et d'une audace assez rare dans la conception et l'exécution des constructions et des transformations de bâtiments qui lui avaient été confiées. François Paris, qui s'était rendu célèbre par ses travaux à l'hôpital, 1762, à l'Hôtel des Halles, 1767 et à l'Hôtel de Ville, 1771, avait un fils et ce fut lui que le prince-évêque chargea d'étudier les conditions dans lesquelles la résidence épiscopale pouvait être trans-

formée et aménagée en un palais digne de son propriétaire et de l'illustre rang qu'il occupait. Le jeune Pierre-Adrian Paris se mit au travail sans tarder et dressa neuf projets que M. Georges Gazier a présentés dans une étude lue au Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté en 1929. « Le premier dessin, nous dit M. Gazier, rehaussé d'aquarelles, donne un ensemble du palais, de ses dépendances, de ses jardins. Le bâtiment principal, destiné à l'habitation du prince, devait être élevé au centre de la terrasse qui domine la ville. De forme quadrangulaire, Paris voulait le faire précéder de deux bastions et l'entourer à droite et à gauche de deux cours d'honneur. En arrière, aurait été installée une cour de manège ouvrant, au nord, sur une pièce d'eau et des jardins. De chaque côté de cette cour, deux bâtiments également rectangulaires étaient destinés à abriter l'un, les écuries, l'autre, les cuisines et les offices. Pour les jardins, Paris laissait tels qu'ils existaient l'Orangerie et le terrain réservé aux cultures maraîchères. Mais ce qui nous intéresse davantage ce sont les dessins établissant avec précision les transformations prévues dans le bâtiment central. Il devait être constitué de deux étages, avec chacun treize grandes fenêtres de façades surmontées d'un étage percé de petites ouvertures rectangulaires. A droite et à gauche, ce bâtiment était encadré de portiques ouvrant sur des cours d'honneur par deux portes monumentales surmontées de frontons. Entre chaque arcade du portique, des niches étaient destinées à recevoir des statues. « Ces projets ont grande allure, écrit Frédéric, évêque de Bâle, et l'on admire la sobre élégance de cette époque qui vit s'élever à Paris l'Ecole militaire et à Besançon, le Palais de l'Intendance. Paris s'y révèle un excellent disciple des Gabriel et des Louis qu'il honorait d'ailleurs comme ses maîtres. Frédéric de Wangen fut très satisfait de son travail et le lui dit explicitement dans une lettre aimable du 19 décembre 1776, en précisant cependant que les travaux commenceront successivement ». Il semble toutefois que leur exécution n'a pas attendu longtemps. Nos historiens font remonter à cette époque la destruction des fortifications, des vieilles tours et des portes avancées du château. Avec la mort du prince, le 11 octobre 1782, la transformation de la noble demeure des princes-évêques fut suspendue. Joseph de Roggenbach était trop vieux pour reprendre les idées audacieuses des architectes Paris, père et fils et le château resta en l'état où il est aujourd'hui. Leur réalisation nous aurait valu un Palais de Résidence du Prince-Evêque de Bâle d'une splendeur peu commune mais à quoi bon s'arrêter à de vains regrets.

### Le Château pendant la Révolution

La proclamation de l'éphémère République rauracienne eut lieu le 10 décembre 1792. Mais, depuis 1789, les sujets de l'Evêché s'agitaient comme aux heures les plus sombres de 1730 à 1740. Sous l'action de Gobel, l'ennemi le plus déterminé du prince-évêque, à Paris, de Joseph-Antoine Rengguer et de sa femme, « belle, gracieuse, affectant la coquetterie, capable d'exciter les passions et de pousser les sujets du prince à l'insurrection contre le tyran », de l'abbé Lémane et de son frère Germain, des éléments révolutionnaires avaient planté un arbre de la liberté devant l'Hôtel de Ville et chanté le « Ça ira » et « La Carma-

gnole ». Le 17 mai 1792. Rengguer résolut de s'emparer du château où siégeait le Conseil de Régence institué par le prince. Vers quatre heures de l'après-midi, une troupe de quatre à cinq cents jeunes gens, armés de gourdins et de faux, montèrent à la Presse. Mais la garde veillait. Elle refusa de se rendre. Elle effectua même une sortie. Des coups de feu claquèrent. Une mêlée générale s'ensuivit qui dura peu de temps, la troupe de Rengguer ayant immédiatement rompu le combat et cherché le salut dans une fuite éperdue. Son chef même ne dut la vie sauve qu'à l'empressement qu'il mit à gagner Delle.

Dès lors les événements se précipitèrent. Le dernier souverain qui habita le château était parti pour Bienne emportant ses meubles, ses effets personnels, ses archives, ses biens les plus précieux dans quatre-vingt chars. Le 2 mars 1793, le pays avait été réuni à la France et avait pris le nom du Département du Mont-Terrible. Le 17 février 1800, Bonaparte l'annexa au Département du Haut-Rhin. Dès lors l'ancienne demeure princière connut l'abandon le plus complet qu'on puisse concevoir. De ses richesses, il ne restait que des murs, la façade Renaissance de la Résidence, des plafonds et des portes sculptés, des fenêtres ouvragées, l'équilibre parfait des bâtiments que dominait impassible et indifférente la tour Réfouss, mais tentures, mobiliers, bibelots, tableaux, armoires, bahuts, sièges recouverts de damas violet, la vaisselle, les cuivres magnifiques des vastes cuisines, vieux vins, vins rouges, vins blancs, champagne conservés pieusement dans de vieux celliers, les ornements de la chapelle, tout avait disparu. Les révolutionnaires avaient agi comme les révolutionnaires de tous les pays. Ils s'étaient acharnés à détruire, en s'enrichissant de quelques souvenirs, les derniers vestiges d'un régime déchu. Le château ne dut sa conservation qu'à la solidité de ses pierres. Il vécut pendant de longues années dans l'isolement le plus complet.

### Le Château de 1815 à nos jours

L'Etat de Berne, après l'Acte de réunion de 1815 songea à le détruire. Que faire, en effet, de ces vastes bâtiments vides et déserts ? Comment les entretenir ?

Xavier Stockmar, préfet de l'Ajoie, s'éleva avec force contre ce projet « sacrilège ». Sa réaction fut si vive qu'elle produisit une profonde impression à Berne. Le château de Porrentruy comme on l'appellera dorénavant, ne sera pas détruit, pierre par pierre. Il sera conservé sans qu'on sache ce qu'on en fera. C'est ainsi que pendant des années on discute, on tergiverse, on revient à des propositions déjà faites, mais le 27 septembre 1937, le gouvernement, dans une séance présidée par l'avoyer Tavel, décide sur une nouvelle intervention de Stockmar, conseiller d'Etat, de créer dans l'ancienne résidence épiscopale, un hospice pour « les vieillards, les orphelins, les personnes incapables de gagner leur vie ». Le château est sauvé. Cette nouvelle est accueillie avec une vive satisfaction par les communes d'Ajoie d'autant plus que l'Etat de Berne faisait abandon de l'ancienne demeure princière aux communes du district de Porrentruy avec promesse de participer aux frais d'entretien et de réparations de l'immeuble cédé. Cette offre fut acceptée par l'Ajoie et le Clos-du-Doubs à l'exception des communes de Bon-

court, Montignez, Damvant, Montmelon, Saint-Ursanne, Rocourt et Roche d'Or. Une convention fut établie, convention qui fut ratifiée par le Grand Conseil le 26 février 1838. Dans une série d'articles parus dans « Le Démocrate », M. E. Froté, qui s'est activement intéressé au sort de ce château dont on a tant parlé, nous donne d'intéressants renseignements sur l'utilisation de cette demeure après 1838. Au cours des ans, on se rendit compte des inconvénients de la cohabitation, sous le même toit des vieillards et des orphelins si bien qu'en 1896, sous l'influence du préfet Ernest Daucourt, les vieillards furent transférés à Saint-Ursanne, dans un asile créé pour eux avec l'assentiment des communes du district de Porrentruy. C'est ainsi que l'hospice des vieillards au château fut supprimé. Il fallut nécessairement lui trouver une nouvelle destination. Le 21 février 1897, les délégués des communes se prononcent sur la création à la Presse d'une Ecole d'agriculture mais en juin 1903 ces mêmes délégués discutent le problème de la séparation des orphelins et des orphelines. Pour faciliter l'introduction d'une école de métiers — des divers ateliers seraient installés dans les salles que n'utilise pas l'orphelinat — les communes décident à une forte majorité la fondation d'un orphelinat pour filles à Miserez qui fut inauguré le 29 décembre de la même année. Cependant, l'Ecole d'agriculture du Jura ne se trouve pas à l'aise au château. Elle rêve de posséder un bâtiment moderne, des possibilités de travailler rationnellement, une autonomie plus grande et les moyens de se livrer complètement à sa tâche. Pendant de longues années, on assiste à une lutte sévère entre les partisans d'une Ecole telle qu'en possèdent d'autres régions et les défenseurs du statut quo. Ceux-ci devaient, pour des raisons sur lesquelles il n'est pas besoin de revenir, tirer la courte paille et l'Ecole d'agriculture de Porrentruy s'installa à Courtemelon où elle jouit d'avantages que l'Ajoie n'avait pas su lui offrir. Et de nouveau celui-ci se trouva inoccupé, vide, désert, abandonné. Il n'est pas étonnant, dans ces circonstances, que maints projets aient vu le jour. En 1930, M. le préfet Choquard propose au gouvernement d'installer dans les locaux de l'ancien palais des princes-évêques l'Ecole normale des instituteurs du Jura. Cette proposition provoqua immédiatement dans le corps enseignant jurassien, sous l'influence de M. Marchand alors directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, une vive opposition. Pendant des mois on assista à une ardente polémique qui devait décider le gouvernement à abandonner un projet étudié avec soin mais que les instituteurs repoussaient à une grande majorité. On avait pourtant établi de beaux plans qui ne furent pas acceptés. Le sort du château fut de nouveau mis en cause. Que faire ? Les communes d'Ajoie et du Clos-du-Doubs se trouvant dans l'impossibilité d'assurer l'entretien des vastes bâtiments des anciens princes-évêques se tournèrent vers l'Etat de Berne pour que celui-ci reprenne à sa charge un domaine qu'elles entendaient sauver de la ruine mais qui leur coûtait trop cher. Se rendant aux arguments qui lui étaient présentés, le gouvernement bernois abrogea le décret du 26 février 1838 et devint propriétaire le 7 avril 1932, de cette ancienne résidence princière que l'Etat comme l'Ajoie tout entière désirait utiliser aussi rationnellement que possible. Sans se lasser, les amis des vieilles pierres recommencèrent à chercher

une solution susceptible de satisfaire et les uns et les autres. Les suggestions se firent plus pressantes, de nouvelles études furent entreprises, les prises de contact se multiplièrent et finalement le gouvernement, présidé par M. Henri Mouttet, en séance du 29 novembre 1932, décida de transférer dans ses nouveaux immeubles qu'il fallait bien utiliser, les bureaux de l'administration de district : préfecture, tribunal, recette de district, office des poursuites et les prisons. On aurait pu croire qu'après tant de vicissitudes, le château avait enfin trouvé une nouvelle raison de vivre. C'était se bercer d'illusion. La décision du gouvernement souleva à nouveau une farouche opposition. Porrentruy et l'Ajoie repoussèrent avec force l'idée d'établir à la Presse des administrations qui, si elles ne disposaient pas de tous les locaux nécessaires, étaient fort bien placées en ville. Des pétitions furent adressées à Berne, des articles incendiaires parurent dans les journaux, des assemblées furent convoquées et une fois de plus Berne dut capituler. Devant son impuissance, le gouvernement, avec sagesse jugea bon de laisser s'endormir les passions pour reprendre le problème du château en des temps meilleurs. On vit alors des gardes-frontières s'installer dans les vastes locaux des bâtiments de la Presse et la population de Porrentruy espérer que ceux-ci seraient transformés en casernes. C'était encore là un rêve impossible à réaliser, la Confédération ayant prétendu que l'Ajoie, située trop près de la frontière, ne pouvait recevoir des troupes à demeure. La guerre de 1939 à 1945 éclata et l'après-guerre suivit. Comme il fallait bien sortir d'une situation intolérable, l'Etat, une nouvelle fois, faisant acte d'autorité, décida de soumettre au Grand Conseil — nous étions en 1955 — son ancien projet de transfert des services administratifs et judiciaires du district dans l'ancienne demeure épiscopale. A ce projet, l'Ajoie, reprenant l'idée de M. le préfet Chouquard, réclama en assemblée publique l'installation de l'Ecole normale. Mais le gouvernement ne retint pas les vœux des Ajoulots, le directeur des travaux publics, M. R. Brawand et le directeur de l'instruction publique M. V. Moine ayant estimé qu'une Ecole normale ne pouvait être installée d'une façon moderne au château, même au prix de grandes transformations et de grands sacrifices financiers. Une seule solution prévalut : le transfert des administrations à la Presse. L'Ajoie s'inclina. Elle s'inclina parce qu'on lui a fait des promesses formelles. Elle s'inclina parce que l'intervention de l'Etat et l'installation des administrations dans l'ancienne résidence épiscopale sauvaient définitivement un monument historique auquel elle est profondément attachée. Il est vrai que l'Etat de Berne entend bien faire les choses. Ses architectes ont établi des plans après de longues études. La préfecture, le tribunal, l'office des poursuites, la recette de district disposeront sur cette colline qui domine la vieille capitale des Princes-évêques de Bâle de locaux spacieux, bien aérés, bien éclairés, d'un véritable domaine qu'il sera facile d'atteindre grâce à un ascenseur partant du faubourg. L'ancienne résidence abritera, au rez-de-chaussée, l'office des poursuites avec une grande salle de conférences ; au premier étage le tribunal avec une salle d'audience, les bureaux des présidents, le bureau du greffier, la salle des avocats et une salle pour les témoins ; au deuxième étage, le bureau du registre foncier et la recette de district. La chancel-

lerie comprendra, au rez-de-chaussée, le bureau du géolier et un certain nombre de cellules. Les archives seront classées dans la Tour du Coq ; quant au pavillon de la princesse Christine, il deviendra le siège de la préfecture. Ces travaux sont devisés à Fr. 1.960.500. Le 2 septembre 1956, le peuple bernois et le peuple jurassien ont décidé d'autoriser le gouvernement à dépenser cette somme pour la transformation du château. Le peuple d'Ajoie, à une très forte majorité, a fait sien le projet de l'Etat. Ainsi, grâce à la votation du 2 septembre, le transfert des administrations du district au château, comme le constatait un appel signé de tous les représentants des partis politiques ajoulots « assurera la pérennité à l'ancienne résidence des princes-évêques, un des patrimoines les plus précieux du pays ».

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

\* \* \*

Mais il serait injuste au moment où l'Etat d'abord, le Jura et l'Ajoie ensuite peuvent se réjouir d'avoir sauvé le château de Porrentruy, de ne pas rendre hommage à tous ceux qui nous l'ont fait connaître et qui, par leurs recherches, leurs études, leurs publications l'ont fait revivre : nous pensons aux Quiquerez, Vautrey, P.-O. Bessire, Amweg, Daucourt, et à tant d'autres, comme aussi à ceux qui, par leur persévérance remarquable et une volonté obstinée ont voulu, au cours de longues années, lui trouver une destination évoquant un peu de sa grandeur d'autrefois.

Paul CALAME

#### ANNEXE

**R E Q U È T E**  
**pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer**  
**dans le Jura bernois**  
**pour la période du 2 juin 1957 au 31 mai 1958**

A la Direction cantonale des chemins de fer, Berne  
par les bons soins de la préfecture de Moutier.

Monsieur le Directeur,

Avant d'entrer dans le détail de nos revendications, nous nous permettons de vous adresser quelques considérations d'ordre général.

**A. GÉNÉRALITÉS**

**1. Doubles-voies**

Nous rappelons nos demandes antérieures au sujet de l'établissement de doubles-voies. Ainsi entre Delémont et Moutier circulent quotidiennement plus de 80 trains réguliers auxquels s'ajoutent encore